

**Zeitschrift:** Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme  
**Herausgeber:** Association nationale pour le développement du tourisme  
**Band:** 16 (1933)  
**Rubrik:** Office national suisse du tourisme

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## OFFICE NATIONAL SUISSE DU TOURISME

### Activité en 1933

La Direction de l'Office national suisse du tourisme s'est efforcée, en 1933, de ne pas dépasser les postes d'un budget déficitaire, de sorte que son activité n'a pas eu le plein développement qu'elle aurait espéré. D'autre part, il faut convenir que cette activité a été mise fortement à contribution par les négociations tendant à l'unification de la propagande touristique suisse.

La Direction a cependant cherché à fortifier ses rapports avec les agences de voyages des pays rentrant dans son rayon d'activité.

Les agents à l'étranger de l'Office ont développé une activité des plus utiles, en particulier par la répartition et le contrôle de la diffusion du matériel de propagande, par le service d'informations, la réclame dans la presse et l'inspection périodique des bureaux de voyages, les prêts de photographies et de clichés aux journaux et aux revues, ainsi que l'organisation de conférences avec projections de diapositives et de films, la décoration périodique de vitrines.

Les rapports de l'Office national suisse du tourisme avec les *Légations* et les *Consulats de Suisse* à l'étranger ont été très suivis; c'est avec une constante bienveillance que ces représentants diplomatiques et consulaires ont collaboré d'une manière effective à la propagande touristique dans leurs pays ou arrondissements respectifs, tant par leur service d'informations que par la diffusion du matériel de propagande. De plus, les rapports consulaires qui nous sont remis régulièrement constituent des sources précieuses de renseignements, permettant d'effectuer une campagne de réclame en temps opportun et parfaitement adaptée aux circonstances.

Le directeur de l'Office a pris part à plusieurs *manifestations internationales*, ainsi à la Conférence Européenne des Intérêts Economiques du Tourisme qui s'est tenue à Nice, à la séance de la Commission pour l'élaboration d'un règlement d'un concours d'affiches international à Paris, à la Conférence pour la fondation d'une Académie internationale de tourisme (Lessing-Schule), à Lausanne et enfin à la séance du Comité d'Experts indépendants de la Chambre de commerce internationale pour la coordination du rail et de l'auto, à Paris.

Ensuite de la crise qui sévit avec intensité dans tous les domaines, l'Office du tourisme a ralenti quelque peu l'édition de matériel de propagande. Il a cependant publié et réédité les imprimés suivants en 1933:

*L'hiver en Suisse*, guide illustré des stations d'hiver, 30.000 exemplaires en français, 20.000 en italien et 20.000 en hollandais.

*Carte du touriste* au 1 : 600.000: 15.000 en italien, 15.000 en hollandais, 20.000 en allemand et 15.000 en français.

*Petite carte des excursions pédestres*; 4000 en allemand, 4000 en français et 2000 en anglais.

*Petite carte de l'automobiliste* au 1 : 900.000, 25.000 exemplaires.

*Programmes des manifestations sportives et mondaines*, pour la Saison d'été 1933: 8000 en allemand, 7000 en français et 8000 en anglais; pour la saison d'hiver 1933/34: 12.000 en allemand, 8000 en français et 8000 en anglais.

*Calendrier à effeuiller «La Suisse»* 1934: 1300 en allemand, 700 en français, 1000 en anglais et 500 en italien.

*Le Printemps en Suisse*, prospectus: 20.000 en allemand et 20.000 en français.

*Summer in Switzerland*: 28.000 en anglais dont 24.000 exemplaires pour les C. F. F.

*Golf Courses in Switzerland*, prospectus: 44.000 en anglais, dont 40.000 exemplaires pour les C. F. F.

*La Suisse et ses institutions d'éducation*, 5000 exemplaires français.

*Affiches: La Suisse, centre européen de tourisme:* 2000 exemplaires avec texte allemand, 1300 français, 500 italiens et 1200 anglais.

*La Suisse, pays idéal de l'éducation,* 2000 exemplaires avec texte allemand, 1000 français, 1000 anglais et 1000 italiens.

*Affiche d'hiver:* 2000 allemands, 1500 français, 1700 anglais et 800 italiens.

*Avis importants aux automobilistes,* prospectus en quatre langues: Texte allemand 35.000 exemplaires, français 35.000, anglais 10.000 et italien 15.000.

*Timbres-réclame «Visitez la Suisse»,* 1.000.000 d'exemplaires.

*Le mouvement touristique en Suisse pendant l'année 1932 et la saison d'hiver 1932/33:* 1500 exemplaires avec textes allemand et français.

*Conférences.* De nombreuses conférences sur la Suisse ont été données à l'étranger avec l'appui de l'Office suisse du tourisme. Citons les plus importantes:

Tschécoslovaquie: Conférences du professeur Guiraud et du Dr. Slouka, à Prague et en province. Conférences à l'Institut Masaryk de Prague.

Hollande: Conférence de M. Graziano dans la Société Lifdadigheid. Conférence de M. Luymes sur l'Ecole suisse de Ski. 3 conférences à la radio de Hollande, sur l'initiative de M. Graziano.

Espagne: Conférences avec films de M. V. Osswald, de Lucerne.

Belgique: Conférence de M. Furnet.

Danemark: Conférences de M. Fausboll.

*Propagande par la radio.* L'Office a collaboré à la radiodiffusion de nombreux reportages en langues allemande, française, hollandaise et anglaise. En août, le Comité de direction décida de placer un fonctionnaire, à titre provisoire, au siège de la Société de Radiodiffusion, à Berne, en vue de réunir toutes les informations touristiques. Il invita par circulaire tous les intéressés suisses au tourisme à communiquer périodiquement leurs informations à cet agent. Ce service d'informations prit fin le 1<sup>er</sup> décembre; dès lors, il a été centralisé à Zurich au siège de l'Office suisse du tourisme; les informations touristiques sont communiquées par le studio de cette ville. En outre, le chef de cette division a donné lui-même plusieurs conférences en hollandais sur la Suisse, qui ont eu un plein succès auprès du public des Pays-Bas.

*Films.* Au début de l'année 35 films, distribués en 1932, étaient encore en circulation. En 1933, l'Office du tourisme a distribué 10 films en Tschécoslovaquie (utilisés 45 fois dans les cinématographes de 25 villes), 4 en Espagne, 2 en Scandinavie et 10 en Belgique (61 projections) et 20 en Suisse, au total 81 films en circulation.

En novembre et décembre, notre Office a fait projeter dans 16 localités de la Suisse deux copies du film de *l'école suisse de ski*.

*Diapositives.* En 1933 l'Office a prêté 554 diapositives à des conférenciers de divers pays. En outre, les agents à l'étranger, notamment ceux de Belgique et de Hollande, ont organisé eux-mêmes des conférences avec projections lumineuses en utilisant les collections de diapositives qu'ils possèdent.

*Agrandissements photographiques.* Pour la décoration de vitrines des agences de voyages, de salles de clubs et de halls de réception du public, ou d'expositions, la direction a distribué 362 agrandissements photographiques; 172 ont été exposés à l'étranger, 10 à la foire de Bâle et 180 dans les devantures de 67 agences de voyages ou magasins de sports pendant la semaine suisse.

*Photographies et clichés.* En 1933, il a été prêté 616 photographies et 120 clichés typographiques, pour l'illustration d'articles publiés dans des revues, journaux ou ouvrages relatifs à la Suisse.

*Expositions et foires.* Malgré la situation économique défavorable, l'Office a participé à quatre foires: à *Utrecht* (mars), en commun avec l'Office suisse d'expansion commerciale, à *Milan* (12—27 avril), exposition relative à l'automobilisme, en commun avec la Direction générale des

Postes, l'Automobile Club de Suisse et le Touring Club Suisse. Enfin l'Office a organisé un stand du tourisme à la Foire de *Bâle* (25 mars — 4 avril), au Comptoir suisse de *Lausanne* (septembre).

Des agrandissements photographiques fournis par l'Office ont été envoyés à l'Exposition touristique de *Mexico*, à la Foire de *Rio de Janeiro*, à la «Picture Gallery» de l'Exposition internationale de *Chicago* et à l'Exposition de photographies au Palais des Beaux-Arts de *Bruxelles*.

#### *Diffusion de matériel.*

Les envois de matériel, moins considérables que par le passé, comprennent des imprimés édités par l'Office suisse du tourisme, les sociétés de développement, la Société suisse des Hôteliers et les entreprises de transport. Ils sont destinés en majorité aux agences des C. F. F., aux agences de l'ONST. et aux bureaux de voyages de l'étranger. Toutefois une partie importante est envoyée sur demande à des personnes privées.

Nous ne pouvons fournir les chiffres exacts des envois de matériel pour chaque pays, statistique qui demandait jusqu'à maintenant un travail énorme. Bornons-nous à dire que l'Office du tourisme a expédié en 1933: 320 000 imprimés édités par lui, 580.000 imprimés édités par les intéressés suisses et 14.000 affiches.

Les *demandes d'informations* par correspondance ont atteint 7200 en 1933, en diminution de 300 sur l'année précédente. Ces demandes proviennent en tout premier lieu de la France et de l'Allemagne, puis de la Belgique, de la Hollande, de l'Italie, enfin en petit nombre des autres pays.

#### *Réclame par la presse.*

##### *Revue de l'ONST.*

Les C. F. F. se sont déclarés d'accord de céder à l'Office du tourisme leur «*Revue*» dès le 1<sup>er</sup> décembre 1933, à la condition qu'elle soit rédigée aussi à l'avenir par M. le Directeur Bittel. Cette Revue devient ainsi l'organe de l'ONST, des C. F. F., des chemins de fer privés, des compagnies de navigation, de l'administration des Postes, de l'Automobile Club Suisse, du Touring Club de Suisse, de l'Union suisse du trafic aérien et de la Société suisse des Hôteliers; elle constitue ainsi la base de la propagande de l'Office suisse du tourisme en Suisse. La «*Revue-ONST*» — tel est son nom — a un tirage de 21.000 exemplaires. Les C. F. F. en reçoivent 16.000 exemplaires, tirés à leurs frais et destinés à la distribution dans les trains. Les 5000 exemplaires restant sont distribués aux intéressés par les soins de notre Office. En outre, les C. F. F. reçoivent 20.000 exemplaires de chaque édition destinée à l'étranger, qui sont mis à la disposition de leurs agences.

*Publicité collective.* En 1933, la publicité collective *d'été* et *d'hiver* a été organisée en commun avec le Service de publicité des C. F. F. Une seule circulaire a été envoyée aux intéressés, laquelle contenait les propositions pour tous les pays. Comme par le passé, les C. F. F. se sont chargés de la publicité dans les quotidiens de l'Angleterre, de l'Allemagne et de la France, alors que l'Office a fait paraître des annonces collectives dans des périodiques illustrés de ces mêmes pays et dans la presse d'autres Etats.

Les annonces ont réuni la participation suivante:

##### *Réclame collective d'été 1933.*

Allemagne	10 insertions	7 participants	Hollande	10 insertions	12 participants
Angleterre	8 „	8 „	Belgique	11 „	12 „
France	10 „	13 „	Italie	14 „	10 „

*Réclame collective d'hiver 1933/34.*

Allemagne	10 insertions	4 participants	Hollande	8 insertions	5 participants
France	9 „	6 „	Belgique	10 „	5 „
Angleterre	8 „	8 „			

L'Office a organisé seul une campagne d'annonces collectives en faveur de l'*autotourisme*, qui a réuni la participation suivante:

Allemagne	10 insertions	9 participants	Belgique	8 insertions	11 participants
France	10 „	18 „	Hollande	8 „	8 „
Italie	8 „	11 „			

*Publicité générale.* Des annonces en faveur de la Suisse ont été publiées aux frais de l'Office suisse du tourisme dans les organes suivants:

*France.* Revue suisse, Paris, Album du Carnaval, Nice, Revue du Ski, Strasbourg: 6 annonces.

*Belgique.* Le Phare, Ostende, Ciné éducatif, Bruxelles, Revue En Voyage, L'Eventail, Feuilles du tourisme, Revue Sportive Illustrée, Annuaire du Touring-Club de Belgique: Total 24 annonces.

*Hollande.* Reizen en Trekken, Berggids, Ons Reisblad, Annuaire de la Nederl. Kathol. Reisvereeinging et de la Nederl. Christl. Reisvereeniging, Programme de voyages de l'Automobile-Club de Hollande. En outre il a été publié dans les quotidiens 12 annonces «Winter in Zwitserland». Total 22 annonces.

*Tchécoslovaquie.* Letem Svetem, Pesty Tyden, Zeit im Bild: 7 annonces.

*Hongrie.* Annuaire de l'Association de Ski, Pester Lloyd, Pesti Hirlap, Ujsag, Magyar Hirlap, Polit. Volksblatt, Az Est, Pesti Naplo; total 22 annonces.

*Italie.* Club Alpino Italiano, (2 annonces) et par l'agence de Milian 16 annonces d'été dans les quotidiens: total 18 annonces.

*Suisse.* Centenaire des postes alpestres suisses, L'Art en Suisse, Revue des C. F. F. et numéro spécial de la «Suisse économique» destiné à l'Italie et au Portugal: 4 annonces.

Enfin, l'Office a fait paraître, d'entente avec les C. F. F. et aux frais de la Société suisse des Hôteliers, des annonces spéciales pour faire connaître les réductions de 30 % des taxes de chemins de fer accordées dès le 1<sup>er</sup> juillet 1933, dans les pays suivants: Hollande 16 annonces, Belgique 20 annonces et Italie 48 annonces.

*Bulletin d'informations.* Le tirage de cette publication se présente comme suit:

	1928	1931	1932	1933
allemand	1 790	2 124	2 150	2 161
français	785	1 025	1 130	1 045
italien	300	1 200	1 170	1 181
anglais	475	553	560	579
hollandais	—	426	430	470
Total	3 350	5 328	5 440	5 536

A partir de 1933, l'édition allemande est imprimée, tandis que les autres éditions sont tirées à la machine à multiplier. Dès l'année 1934, l'édition française sera aussi imprimée, en outre les éditions allemande et française paraîtront chaque semaine et les trois autres éditions tous les quinze jours.

*Réclame pour l'automobilisme.* L'Office a répandu en assez grand nombre l'*Atlas de l'Automobilisme*, édité par ses soins; il a édité en plus une *petite carte de l'automobiliste*, destinée à

la grande diffusion. L'Office s'est, en 1933 encore, occupé du décompte des cartes d'entrée provisoire pour automobiles, donnant droit à un séjour de 10 ou 20 jours en Suisse, sans effectuer le dépôt des droits d'entrée. Il avait été délivré 118.305 cartes en 1932, tandis qu'en 1933, ce chiffre est monté à 144.275. Cette forte augmentation prouve combien le tourisme automobile est en progression. Le tableau suivant, indiquant le nombre de tous les véhicules automobiles entrés en Suisse, illustre bien l'importance toujours croissante que revêt l'automobilisme pour le tourisme suisse.

*Automobiles et motocyclettes étrangères entrées temporairement en Suisse*

MOIS	avec carte d'entrée provisoire	avec triptyque ou carnet	avec passavant	Motocyclettes avec carte de contrôle	Total 1933	Total 1932	Augmentation ou diminution
Janvier	3 094	1 389	451	280	5 214	4 446	+
Février	3 023	1 374	421	248	5 066	4 472	+
Mars	4 575	2 155	735	154	7 619	6 889	+
Avril	9 948	4 394	907	306	15 555	8 755	+
Mai	7 155	4 586	1 133	255	13 129	15 188	—
Juin	14 341	7 584	1 145	384	23 454	15 196	+
Juillet	21 301	11 740	1 377	392	34 810	27 609	+
Août	38 749	18 113	1 499	464	58 825	54 326	+
Septembre	22 963	12 312	1 077	270	36 622	34 106	+
Octobre	9 628	5 200	866	117	15 811	13 078	+
Novembre	5 579	2 062	653	5	8 299	7 619	+
Décembre	3 919	1 585	452	9	5 965	5 853	+
Total	144 275	72 494	10 716	2 884	230 369	197 537	+

## FINANCES

En 1933, l'Association nationale pour le développement du tourisme comptait 139 membres y compris la Confédération, les C. F. F. et la Société suisse des Hôteliers. Le total des cotisations s'est élevé en 1933 à fr. 458.185 contre fr. 471.135 en 1932. Cette diminution s'est produite lors du renouvellement des cotisations pour 1933, plusieurs membres ayant argué de la crise pour réduire et même supprimer leurs contributions. Il est d'autant plus réjouissant de constater que, grâce aux nouveaux statuts et aux contrats conclus, les cotisations souscrites, en novembre 1933, pour 1934 atteignent le chiffre de fr. 589,925, ensuite de l'élévation de la subvention de la Société suisse des Hôteliers, de la nouvelle subvention de l'Administration des Postes et des cotisations de 14 membres ayant souscrit fr. 10,000.— pour s'assurer une représentation au sein du Comité.

Les recettes totales de 1933 se sont élevées à fr. 538,373.04 en regard de fr. 501,780.— prévus au budget. Cette plus-value provient en bonne partie d'un versement de fr. 16,513.—, représentant le 20 % du produit net de cartes d'entrée provisoire pour automobiles réalisé sur la période 1930/32, ainsi que d'une plus forte participation à la réclame collective (fr. 46,026.— au lieu de fr. 35,000.— au budget).

Les dépenses atteignent fr. 487,066.17 (budget 509,200.—), d'où un excédent de fr. 51,306.87 qui, après déduction du déficit de 1932 de fr. 6153.06, se réduit à fr. 45,153.81. Ce résultat très satisfaisant et qui met fin aux années déficitaires, est dû en grande partie à une forte compression des dépenses et au fait que l'exécution de certaines tâches a été différée jusqu'à l'entrée en vigueur de la nouvelle organisation.